

Bilatérales : le POP laisse la liberté de vote

L'Union européenne (UE) est une invention capitaliste. Elle est construite pour développer éternellement la croissance économique. Elle n'est pas une union des peuples européens, mais une union des partisans de l'économie de marché. La question posée par les bilatérales ne consiste pas à répondre oui ou non à l'UE, mais à accepter ou refuser une structure économique favorisant la libéralisation du marché de l'emploi.

Le principe de l'ouverture des frontières n'a trouvé aucun avis négatif au POP. La question ne se trouve pas là. Des avancées positives sont possibles. Que certaines améliorations sociales obtenues en Suisse soient devenues réalité grâce aux accords de libre-échange avec l'UE n'échappe pas à cette analyse. Permettre à des travailleurs venus d'ailleurs de trouver une solution à leur recherche d'emploi s'inscrit dans la vision internationaliste que notre parti a du monde.

Mais les profits engendrés par cette libéralisation du marché de l'emploi profitent d'abord et surtout aux entreprises. Dans le Jura, depuis 2005, les comptes cantonaux le montrent clairement, les rentrées fiscales des personnes morales et celles provenant de la main-d'œuvre frontalière n'ont cessé de croître. Par contre, les rentrées fiscales des personnes physiques, du monde du travail, ont stagné. L'amélioration conjoncturelle des 4 dernières années n'a ainsi pas profité aux travailleurs établis dans notre canton. Une réalité qui tempère l'argumentation sur les avancées sociales positives.

Les partisans d'un « oui, mais » et ceux d'un « non, mais » aux bilatérales n'ont pu se départager au sein du POP. L'objet est complexe et donne l'impression de se trouver face à un piège. Il n'est guère possible d'avoir une position claire, nette et tranchée sur un sujet aux multiples facettes. Une conclusion nuancée qui ne pouvait que laisser place à la liberté de vote.

POP jurassien